

CHRISTIAN ECKERT SECRETAIRE D'ETAT CHARGE DU BUDGET, AUPRES DU MINISTRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS

Présentation du Programme de stabilité

Discours de Christian ECKERT, secrétaire d'Etat chargé du Budget

Bercy

Mercredi 13 avril 2016

Contact presse: Cabinet de Christian ECKERT: 01 53 18 45 04



Bonjour à tous,

Comme Michel le rappelait justement, ce programme de stabilité, qui présente peu de nouveautés, s'inscrit dans la continuité de notre politique budgétaire, car c'est en faisant preuve de constance que l'on obtient des résultats. C'est aussi en faisant preuve de constance et de sérieux que l'on obtient la confiance de ses partenaires, et que l'on redonne confiance aux acteurs économiques, aux ménages et aux institutions.

Pour illustrer cette constance, permettez-moi de revenir tout d'abord sur l'année 2015. J'en suis persuadé, le passé éclaire l'avenir, et les similitudes entre 2015 et 2016 ne manquent pas. Ce que nous avons réussi l'an dernier, nous allons également le réussir cette année, la méthode a fait ses preuves.

Les résultats de 2015 sont meilleurs que prévu : le déficit s'établit à -3,5 % du PIB, c'est mieux que ce que nous avions anticipé.

Le déficit budgétaire de l'Etat a été meilleur que prévu et les dépenses du budget général hors dette et pensions ont diminué de 1,4 milliard d'euros d'exécution à exécution. C'est le résultat d'une gestion réactive du budget : tout au long de l'année, nous avons su dégager de nouveaux moyens pour agir.

Cette année, nous ferons de même, toute dépense nouvelle sera financée. Ce sera le cas du plan emploi lancé en janvier dernier, du plan d'urgence en faveur des agriculteurs ou des mesures en faveur de la jeunesse. Concrètement, comment ces dépenses seront-elles financées ? par deux moyens différents :

- Déjà la réserve de précaution a été augmentée de 1,8 milliard d'euros par le gel des crédits reportés de 2015 à 2016.
- Et, au cours du printemps, des mouvements réglementaires permettront d'ouvrir les crédits nécessaires notamment sur le budget du ministère du travail, et de procéder aux annulations pour les gager.

Le déficit de la sécurité sociale s'est également amélioré en 2015. En quatre années, le déficit du régime général a été divisé par trois, enregistrant son niveau le plus bas depuis 2002. Toutes les branches sont concernées par ces bons résultats qui viennent là encore de la maîtrise de la dépense : ainsi, la progression des dépenses d'assurance maladie a été contenue à 2%, niveau historiquement bas, en respectant l'ONDAM fixé en 2015 et qui avait pourtant été revu à la baisse en cours d'année. Cette année encore, nous allons poursuivre cet effort, l'objectif voté est ambitieux et fixé à 1,75% mais les mises en réserve déjà réalisées nous paraissent suffisantes pour couvrir les aléas de la gestion.

Du côté des collectivités locales maintenant, permettez-moi de vous rappeler les faits : la dépense locale a ralenti, les dépenses de fonctionnement comme celles de personnel, et les recettes ont progressé plus vite que les dépenses. Les élus locaux se sont emparés de la problématique du rétablissement des comptes publics, comme nous le souhaitions, et pour la première fois depuis 2003, le solde des administrations locales est en excédent ! Et l'objectif de progression de l'objectif de dépense locale, l'ODEDEL, a été respecté en 2015.



Pour 2016, grâce au mouvement désormais enclenché, la maîtrise de la dépense sera poursuivie et cette situation financière globalement bonne permettra aux collectivités de relancer leurs investissements.

En 2016 comme en 2015, non seulement nous finançons les dépenses nouvelles, mais nous prenons aussi des mesures complémentaires pour tenir nos objectifs et notamment pour absorber l'impact négatif de la faible inflation sur les finances publiques.

3,8 milliards d'économies complémentaires vont être réalisées en 2016 - soit un quantum très proche de celui que nous annoncions l'année dernière à la même période pour l'année 2015 :

- Après financement des mesures nouvelles, les dépenses de l'État et de ses opérateurs seront abaissées d'1 milliard d'euros ;
- 1 milliard d'euros d'économies sera également réalisé sur les dépenses sociales, avec notamment la pérennisation des économies constatées en 2015;
- 1,8 milliard d'euros sera par ailleurs économisé grâce à de moindres dépenses sur la charge d'intérêts. Cette économie est permise par la seule révision à la baisse des taux d'intérêt (le taux à 10 ans fin 2016 est désormais prévu à 1,25 % contre 2,4 % en loi de finances initiale -ce qui reste très prudent au regard des taux constatés au 1er trimestre.

Pour 2017, les orientations fixées par ce programme de stabilité sont constantes et inchangées : poursuivre la réduction du déficit pour qu'il repasse en-deçà de 3%, continuer à baisser les impôts et financer tout cela par des économies, et notamment la réalisation de la 3e tranche de notre plan à 50 Md€ sur 3 ans, et par les économies complémentaires nécessaires compte tenu de la faible inflation, soit 5 Md€. C'est ce que nous faisons depuis deux ans et c'est ce que nous continuerons à faire jusqu'à la fin du quinquennat.

J'en viens maintenant à la description un peu plus agrégée de notre trajectoire : le taux de progression de la dépense publique en 2014 et en 2015 a été limité à environ 1%. Cette progression limitée sera maintenue à un niveau similaire en 2016 et en 2017. Sur ces quatre années, nous avons engagé une vraie rupture avec le passé car la dépense avait progressé en moyenne de 3,2% entre 2007 et 2012.

S'agissant des recettes : le taux de prélèvements obligatoire a baissé en 2015 pour la première fois depuis 2009 ! Et la baisse va se poursuivre pour revenir à 44,0% en 2017 avec le déploiement des baisses d'impôts du pacte de responsabilité et de solidarité.

Depuis 2012, nous assumons la responsabilité d'apurer des années de laisser-aller budgétaire : si nous n'avions rien fait, le déficit public aurait filé et se serait établi à près de 7%. Au lieu de cela, le déficit public a été divisé par deux depuis le pic de la crise et il sera ramené sous les 3% à horizon 2017.

Baisser le déficit et baisser les impôts : c'est ce que les Français attendent d'une bonne politique budgétaire et c'est là tout ce que nous faisons depuis deux ans.